

ORGANISMES COMMUNS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS1. Le Groupe interparlementaire canado-américain

Ce groupe autonome et non gouvernemental a été formé en 1958 en vue d'offrir aux parlementaires canadiens et aux membres du Congrès américain un forum où ils pourraient échanger leurs points de vue sur les questions d'intérêt commun aux deux pays. Le groupe se compose de 24 parlementaires de chaque pays: les parlementaires canadiens sont dirigés par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat; ceux des Etats-Unis le sont par un sénateur et un membre du Congrès. Les réunions se tiennent une fois par année, au Canada et aux Etats-Unis alternativement et le pays d'accueil en nomme le président. La groupe se partage en deux comités: celui de la Défense et de la Sécurité et celui des Affaires commerciales et économiques. Les discussions se tiennent à huis clos et ne sont pas consignées au procès-verbal. Un communiqué conjoint, publié à la fin de chaque réunion, donne les grandes lignes des discussions.

2. Le Comité ministériel canado-américain du commerce et des affaires économiques

Ce Comité a été créé en 1953 par un Echange de Notes stipulant que les membres seraient, du côté canadien, "le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et les ministres des Finances, du Commerce et, soit le ministre de l'Agriculture soit le ministre des Pêcheries, selon le cas" et, du côté américain, "les Secrétaires d'Etat, des Finances, de l'Agriculture et du Commerce, ainsi que d'autres personnalités de rang ministériel que chacun des gouvernements pourra désigner périodiquement, selon les besoins". Les Notes précisaient aussi les fonctions du Comité:

- "(1) Etudier les questions ayant trait aux relations économiques harmonieuses entre les deux pays;
- (2) En particulier, échanger des renseignements et des points de vue sur les questions susceptibles d'exercer un effet défavorable sur le haut niveau des échanges commerciaux mutuellement profitables qui a été atteint entre les deux pays;
- (3) Faire des rapports aux Gouvernements respectifs sur les conversations en question afin que puissent être étudiées les mesures jugées appropriées et nécessaires pour améliorer les relations économiques et favoriser le courant des échanges commerciaux;"

La dernière des douze réunions qui ont eu lieu jusqu'à présent s'est tenue en juin 1969. Ces rencontres se font alternativement au Canada et aux Etats-Unis.

3. Le Comité ministériel canado-américain de défense commune

L'Echange de Notes de septembre 1958 qui a créé ce Comité en explique ainsi les buts et la composition:

- "A) Que soit créé un Comité canado-américain de défense commune qui se composerait: du côté canadien, du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, du ministre de la Défense nationale et du ministre des Finances; et du côté américain, du Secrétaire d'Etat, du Secrétaire de la Défense et du Secrétaire du Trésor; ainsi que des autres membres du cabinet que chaque Gouvernement pourra désigner périodiquement, selon les besoins;